

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC BROME-MISSISQUOI  
MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM  
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 AOÛT 2025

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM TENUE LE 29 AOÛT 2025 À 8 H 00, À LA SALLE DU CONSEIL, 118, AVENUE DES CÈDRES À BRIGHAM**

---

Sont présents à l'ouverture mesdames les conseillères et messieurs les conseillers, Daniel Meunier (siège no. 1), Stéphanie Martin-Gauthier (siège no. 2), *vacant* (siège no. 3), Réjean Racine (siège no. 4), *vacant* (siège no. 5), Gisèle Thériault (siège no.6), sous la présidence du maire, monsieur Philippe Dunn.

Assiste également à la réunion monsieur Pierre Lefebvre, directeur général et greffier-trésorier.

**ORDRE DU JOUR**

- 1 Avis de convocation
  - 2 Adoption de l'ordre du jour
  - 3 Dépôt d'une demande au Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) – chemin Nord  
**[REPORTÉ]**
  - 4 Dépôt d'une demande au Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) – chemin Hallé Est  
**[REPORTÉ]**
  - 5 Appel d'offres 2025-28 - déneigement et déglaçage de rues et trottoirs de la municipalité de Brigham
  - 6 Service aux citoyens – soumission pour un produit technologique permettant l'envoi des comptes de taxes en ligne
  - 7 Adjudication et/ou ratification de contrat – recharge du chemin Miltimore
  - 8 Embauche – employé de voirie et environnement
  - 9 Période de questions
  - 10 Levée de l'assemblée
-

**1**  
**25-08-168**  
**AVIS DE CONVOCATION**

Le directeur général mentionne que l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire a été notifié à tous les membres du conseil, par courriel par l'entremise du serveur municipal dédié et que chacun des élus en ont pris connaissance.

---

**2**  
**25-08-169**  
**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Gisèle Thériault, appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour, en reportant les points 3 et 4 à une autre séance.

---

**3**  
**25-08-170**  
**DÉPÔT D'UNE DEMANDE AU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PAVL) –  
CHEMIN NORD [REPORTÉ]**

**4**  
**25-08-171**  
**DÉPÔT D'UNE DEMANDE AU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PAVL) –  
CHEMIN HALLÉ EST [REPORTÉ]**

Monsieur le maire Philippe Dunn déclare son intérêt potentiel et se retire, ne participant pas aux délibérations entourant ce point de l'ordre du jour ni au vote.

**5**  
**25-08-172**  
**APPEL D'OFFRES 2025-28**  
**DÉNEIGEMENT ET DÉGLAÇAGE DE RUES ET TROTTOIRS DE LA MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM**

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu trois (3) soumissions dont deux (2) conformes dans le cadre de l'appel d'offres public 2025-28:

<b>SOUMISSIONNAIRES</b>	<b>MONTANT (<u>taxes incluses</u>)</b>
DMS Sutton inc.	1 695 442,58 \$
Roger Dion et fils 2006 inc.	1 789 637,15 \$

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement :

- que le préambule fait partie intégrante des présentes;
- d'accepter la plus basse soumission conforme pour le déneigement et déglaçage de rues et trottoirs de la municipalité de Brigham, soit celle de DMS Sutton inc. au montant de 1 695 442,58 \$ (taxes incluses) pour les saisons de 2025-2026, 2026-2027 et 2027-2028, et les trottoirs pour un montant de 3 000,00 \$/an, avec possibilité de deux années d'options aux montants annuels respectifs de 581 963,48 \$ et de 587 573,23 \$ ;
- de financer cette dépense, nette de ristourne de taxes, à même le fonds général de la Municipalité;

- d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier ou la directrice générale adjointe à donner toute directive et à signer tout document à cet effet.
- 

6

**25-08-173**

**SERVICE AUX CITOYENS – SOUMISSION POUR UN PRODUIT TECHNOLOGIQUE PERMETTANT  
L'ENVOI DES COMPTES DE TAXES EN LIGNE**

ATTENDU QUE le conseil désire améliorer la prestation de services aux citoyens en matière de disponibilité et d'accessibilité de l'information sur la taxation;

ATTENDU QU'il est judicieux de diversifier l'accessibilité à leurs informations de taxations aux citoyens en plus du courrier régulier;

ATTENDU QUE la soumission de la firme PG Solutions pour leur produit technologique permettant l'accessibilité informatisée de la taxation aux citoyens, au montant de 5 709.00 \$ (taxes en sus) pour les licences et services professionnels et 941.00 \$ (taxes en sus) chaque année pour les services de mises à jour et de soutien ;

Il est proposé par Gisèle Thériault, appuyé par Stéphanie Martin-Gauthier et résolu unanimement :

- que le préambule fait partie intégrante des présentes;
  - d'autoriser l'achat du produit technologique permettant l'accessibilité informatisée de la taxation aux citoyens de la firme PG Solutions au montant de 5 709.00 \$ (taxes en sus) pour les licences et services professionnels et 941.00 \$ (taxes en sus) chaque année pour les services de mises à jour et de soutien ;
  - de financer cette dépense, nette de ristourne de taxes, à même le fonds général de la Municipalité;
  - d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier ou la directrice générale adjointe à donner toute directive et à signer tout document à cet effet.
- 

7

**25-08-174**

**ADJUDICATION ET/OU RATIFICATION DE CONTRAT – RECHARGEMENT DU CHEMIN MILTOMORE**

ATTENDU les besoins sur le chemin Miltimore;

ATTENDU l'offre de service de la firme Roger Dion & fils 2006 inc. selon les termes du courriel daté du 26 août 2025 et sa réponse de la même journée;

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement :

- que le préambule fait partie intégrante des présentes;
  - d'accepter la proposition de la firme Roger Dion & fils 2006 inc. pour un montant estimé de 32 000,00 \$ (plus taxes) pour les services de rechargement, compaction et nivelage sur le chemin Miltomore;
  - de financer cette dépense, nette de ristourne de taxes, à même l'excédent accumulé non affecté de la Municipalité;
  - d'autoriser le directeur général et greffier-trésorier ou la directrice générale adjointe à donner toute directive et à signer tout document à cet effet.
- 

Monsieur le maire Philippe Dunn déclare son intérêt potentiel et se retire, ne participant pas aux délibérations entourant ce point de l'ordre du jour ni au vote.

**8**  
**25-08-175**  
**EMBAUCHE – EMPLOYÉ DE VOIRIE ET ENVIRONNEMENT**

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé à un appel de candidatures pour pourvoir le poste d'employé de voirie et environnement;

ATTENDU QUE la Municipalité a étudié les candidatures reçues;

ATTENDU la recommandation du directeur général;

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Réjean Racine et résolu à la majorité, madame la conseillère Gisèle Thériault (siège no.6) votant contre, d'engager monsieur Christian Dunn pour le poste d'employé de voirie et environnement à compter du 22 septembre 2025 aux conditions prévues à la convention collective (incluant la période de probation), échelon 2.

---

**9**  
**25-08-176**  
**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Les membres du conseil municipal tiennent une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions aux membres. Le conseil municipal n'a pas reçu de questions via le site Internet de la Municipalité de Brigham.

L'ordre du jour a été mis à la disposition du public par le biais du site Internet de la Municipalité ainsi qu'à la salle du conseil.

---

**10**  
**25-08-177**  
**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Stéphanie Martin-Gauthier et résolu unanimement de lever l'assemblée. Il est 8 h 44.

---

Philippe Dunn  
Maire

---

Pierre Lefebvre  
Directeur général et greffier-trésorier